

PP4 3/02/2010/12.00

CFE-CGC

59 rue du Rocher
75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

Service Communication
Stéphanie Forge
☎ : 01 55 30 12 58
Fax : 01 55 30 12 60
Mél : stephanie.forge@cfecgc.fr



La Corse reliée au GALSI Une victoire syndicale

Le raccordement de la Corse au Gazoduc Algérie-Sardaigne-Italie (GALSI), pour la production d'électricité, est acquis : le président de la République l'a confirmé lors de sa visite sur l'île, le 2 février 2010.

La CFE-CGC se réjouit de cette décision qu'elle considère comme une victoire syndicale. Le raccordement au GALSI était son combat en Corse, depuis 2007. Via son porte-parole dans cette affaire, Philippe Grandju, elle a toujours contesté les stratégies incohérentes de certains, favorables au renouvellement des centrales thermiques au fioul lourd, sources de pollution locale, de gaz à effet de serre et de surcoûts contraires à toute logique de développement durable et d'intérêt économique.

Par leur action notamment au sein de l'intersyndicale, les représentants de la CFE-CGC ont cherché - et réussi - à convaincre les décideurs politiques contre les lobbyistes industriels pro-fuel. Avec le GALSI, la Corse choisit l'emploi durable lié à la production de centrales au gaz naturel et la compétitivité.

Avec le GALSI, c'est toute la Corse qui est gagnante !

En outre, Gérard Labrune, secrétaire général de la CFE-CGC, vient d'écrire à Jean-Louis Borloo, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, des technologies vertes et du climat, afin que les meilleures conditions d'exploitation des centrales soient assurées pendant la période intermédiaire qui va suivre...